

## Etude globale pour la mise en place

### du projet territorial de la basse vallée de la Saône

Compte-rendu de l'atelier n° 1 de co-construction des scénarios d'évolution  
24 juin 2015 (9h30 -17h)

#### 1. Personnes présentes

<b><u>Elus locaux</u></b>	
Commune de Longueil	LEDRAIT Didier
Commune de Quiberville	BLOC Jean-François (maire), AUCLERT Christian (adjoint)
Commune de Sainte-Marguerite-sur-Mer	FERCHAL Claude (maire), LEFEBVRE Philippe (adjoint), GOUYER Colette (adjointe)
<b><u>Associations et acteurs locaux</u></b>	
Association Estuaire Saône Plus	LHEUREUX Eric
Association pour la protection de la basse vallée	M. ALLAIS, LEMAINÉ Patrick, M. ABRAHAM
Associations des bungalows de l'allée des crevettes	M. MARETTE, M. et Mme. DEVAUX,
Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de DIEPPE	LEBOUCHER Jean-Marcel, DUFILS Denis
Officie de tourisme Saône et Vienne	THIRILLY Zoé
<b><u>Partenaires institutionnels</u></b>	
Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN)	LINOT Sylvain
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) – Haute-Normandie	LHOMME Didier
Conseil Régional - Haute-Normandie	FOSSEY Fabrice
Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) – Seine-Maritime	GRUET Arnaud
Conseil Départemental de Seine-Normandie	HAUGUEL Martial (conseiller départemental) LE LOUARGANT Loïc
Chambre d'agriculture	SORTAMBOSC Sébastien (élu)
Comité Départemental du Tourisme (CDT)	LE ROUX Yann, THOMAS Clémence
Syndicat des bassins versants Saône, Vienne et Scie	TOPIN Laurent

Agglomération Dieppe Maritime	GAILLET Nicolas, DUGUE Grégory
Association Syndicale Autorisée (ASA) de la Saône	COMONT Samuel
Conservatoire du littoral (Cdl)	LEYMARIE Régis, BEAUNE Stéphanie
<b>Bureaux d'études</b>	
Asconit Consultants	BLANCHER PHILIPPE, TRAPU Marion
ATELIER DE L'ILE	MORISSEAU Grégory
BLEZAT	SEEGERS Julie
LOZACHMEUR	LOZACHMEUR Olivier

*L'ensemble des éléments figurant dans ce compte-rendu reflète les échanges durant cette journée d'atelier. Les conclusions de ces débats constituent une base de réflexion permettant de construire des scénarios d'évolution pour le territoire, mais ne seront pas transposés de manière opérationnelle et systématique.*

## **2. Objectifs de l'atelier de co-construction des scénarios d'évolution et organisation de la journée**

Le but de l'atelier était d'amener les acteurs locaux à réfléchir ensemble à l'avenir de la basse vallée. Les objectifs exposés étaient les suivants :

- la définition des objectifs du projet de territoire avec les acteurs : que veulent-ils pour leur vallée, quelles visions du territoire?
- la hiérarchisation des objectifs : qu'est ce qui est le plus important pour eux à développer sur le territoire et à l'inverse, qu'est ce qui apparaît plus secondaire ?
- les leviers et les incertitudes par rapport à ces objectifs: identification des leviers (volonté locale, portage politique, outils et structure en place,...), mais aussi des points de blocage (politique, social,...) et des incertitudes (techniques, juridique,...) qu'il faudra lever ou prendre en compte.

L'atelier du 24 juin a permis de regrouper une trentaine de participants, représentant les principaux acteurs concernés. Il s'est déroulé en deux temps :

- Le matin, en plénière, après une introduction par le Conservatoire du littoral, le groupement d'étude a présenté successivement le scénario au fil de l'eau et ses conséquences, puis, en tant que source d'inspiration, les scénarios LiCCo et leurs conséquences. Les participants ont ensuite été invités à remplir deux post-it : l'un présentant leur principale attente ; l'autre leur principale crainte. La mise en commun et l'organisation de l'après-midi ont permis de clore la matinée.

- L'après-midi, trois sous-ateliers thématiques ont été constitués :

- le premier proposait une « promenade paysagère » à travers la basse vallée de la Saône;
- le second invitait à réfléchir ce que veut dire « vivre à proximité d'un fleuve côtier », tant en termes d'avantages et de contraintes, et la façon dont le projet territorial pourrait permettre de faire de cette situation un véritable avantage;
- le troisième s'intéressait aux activités économiques et au voies d'un développement durable de la basse-vallée »

Divisés en trois sous-groupes, les participants ont pu passer une quarantaine de minutes dans chaque sous-atelier.

### **3. Les attentes et les craintes exprimées en fin de matinée**

Chaque personne disposant d'un post-it « attente » et d'un post-it « crainte », la récurrence de certains thèmes permettait de mettre en valeur les préoccupations partagées par plusieurs acteurs.

<b>Thèmes</b>	<b>Attentes ou craintes</b>	
Vision	3 attentes	Adaptation du territoire face aux enjeux du 21ème siècle Anticiper le changement qui interviendra Faire un projet ambitieux
Gouvernance	3 attentes	Une nouvelle gouvernance du territoire Le projet territorial Faire évoluer la réglementation en partant de l'initiative locale
Gouvernance	9 craintes	Enjeux divergents entre les communes Que toutes ces études restent lettre morte et ne débouchent sur aucun travaux Que rien ne se fasse au vu des attermolements de toutes sortes qu'on entend dans toutes les réunions Ne rien faire (fil de l'eau) Statut quo, non gestion des risques futurs Un projet inachevé Gouvernance des collectivités locales dans 10 ans? L'engagement de l'Etat et des collectivités Que les financements ne suivent pas en ces périodes de disette budgétaire

Thèmes	Attentes ou craintes	
Aménagement, paysage	7 attentes	<p>Ouverture du front de mer</p> <p>Aménagement des deux rives en bordure du front de mer</p> <p>Restauration maximisée des fonctionnalités naturelles de la basse vallée</p> <p>Restauration continuité écologique</p> <p>Un aménagement attractif de la plage (promenade)</p> <p>Protection des paysages de la basse vallée, actuellement harmonieux</p> <p>Maintenir la continuité entre les 2 communes et les 2 plages</p>
Aménagement, paysage	1 crainte	Transformation du paysage de la basse vallée à Longueil
Vivre à proximité d'un fleuve côtier	10 attentes	<p>Développement d'un territoire attractif autour d'un espace remarquable</p> <p>Penser le projet en appliquant la doctrine "éviter, réduire, compenser" par rapport aux impacts</p> <p>Application de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) : rétablissement de la libre circulation des poissons migrateurs</p> <p>Gestion intégrée du trait de côte</p> <p>Protection des hommes face au risque inondations</p> <p>Réduction du risque inondation/vulnérabilité dans le cadre du changement climatique et de la modification de l'occupation du sol</p> <p>Protection des biens et des personnes en limitant l'intrusion de la mer</p> <p>Relocalisation des personnes, biens et activités</p> <p>L'avenir des bungalows de la zone rouge : relocalisation? Près de la mer est-ce possible? Ou indemnisation ? Qui paye et quel montant sans possession du terrain?</p> <p>Résilience : définir le niveau d'occurrence "acceptable" pour un territoire résilient</p>

Thèmes	Attentes ou craintes	
Vivre à proximité d'un fleuve côtier	13 craintes	<p>Mise en opposition des enjeux et les "contraintes" environnementales</p> <p>Manque de civisme (dépose des graviers dans la vallée)</p> <p>Territoire non ouvert au public (libre accès)</p> <p>Statut des territoires</p> <p>Devenir des propriétés existantes (privé, public?)</p> <p>Crainte des inondations</p> <p>Laisser la mer progresser jusqu'à Longueuil</p> <p>Si ouverture à la mer, crainte d'inondations et submersion sur Longueuil (sauf si limitation de l'intrusion de la mer)</p> <p>Vouloir "protéger" les enjeux pour toutes les occurrences d'aléa (coûts déraisonnables)</p> <p>Les personnes déplacées seront ou se sentiront délaissées (pas de terrain de reclassement)</p> <p>Expropriation des bungalows de la zone rouge, sans indemnisation ni relocalisation</p> <p>Coût ? Pris en charge par les collectivités ?</p> <p>Aspect financier sur les biens possédés dans la basse vallée (vente) sur 35 ans du projet?</p>
Activités économiques et sociales	9 attentes	<p>Rendre le territoire de la basse vallée de la Saône plus attractif touristiquement (mise en valeur patrimoine naturel et développement de l'offre d'hébergement)</p> <p>Développer l'attractivité de Quiberville / Sainte-Marguerite-sur-Mer</p> <p>Remise en valeur du patrimoine naturel de la basse vallée de la Saône (et notamment à Longueuil) et donc des possibilités de sa valorisation touristique</p> <p>Un territoire attractif et dynamique avec prise en compte de l'aspect économique</p> <p>Un aménagement attractif de la plage (promenade), une chance pour les commerçants en place (avec une augmentation de la fréquentation de nos villages) avec une obligation de connexion routière littorale</p> <p>Remise de la vallée propre comme avant 2000</p> <p>Conserver les modalités de pêche et de chasse actuelles</p> <p>Libre accès du site</p> <p>Garder la route</p>

Thèmes	Attentes ou craintes	
Activités économiques et sociales	7 craintes	<p>Conséquences économiques</p> <p>Disparition de la route littorale et du camping</p> <p>Disparition de la connexion entre Quiberville et Sainte-Marguerite-sur-Mer, et conséquences sur les deux plages</p> <p>La relocalisation des activités</p> <p>La perte du dynamisme et de l'économie territoriale : perte des retombées pêche (route), des retombées camping (fermeture)</p> <p>Bouleversement entier de la vallée (parking, tennis, camping)</p> <p>Utilisation agricole, compensation foncière (tout dépend de l'emprise du projet)</p>

#### 4. Les groupes de travail thématiques (l'après-midi)

##### Thématique "Promenade paysagère"

Les participants se sont montrés attachés aux milieux naturels de la basse vallée. En revanche, la séquence urbaine, partie bâtie, a été identifiée comme un point noir du fait de la présence forte du béton. Ces éléments sont détaillés ci-dessous, par « point d'observation » matérialisé dans la promenade paysagère.

Point d'observation	Vision des acteurs
Ste-Marguerite - Plage	Un espace plutôt bien traité.
Plage de Quiberville	La station est identifiée par ses cabines. Il y a une vie de cabine qui n'existait pas il y a 20 ans. Les familles viennent pique-niquer ; cela va avec la volonté de jouer sur la clientèle familiale. Les cabines sont identitaires de la Côte d'Albâtre, une côte qui a peu d'accès à la mer (falaises).
Débouché de la Saône	De l'avis général, la buse et ce qu'elle génère, nuit au paysage littoral : elle est à supprimer
Quiberville : espaces publics du front de mer	De l'avis général, les espaces publics sont à refaire. Les termes hétéroclites, hétérogènes, anarchiques, sans qualité, à harmoniser, reviennent régulièrement ; mais, certaines activités existantes sont précieuses et à conserver.
Bungalows de Ste-Marguerite	En dehors de ceux situés en zone à risque, les avis divergent. Pour certains, ils sont le reflet d'une époque architecturale populaire, et il faudrait les classer pour les préserver. Pour d'autres, il conviendrait d'améliorer un peu ce « bazar », apporter du végétal...
Prairie	Très belle vue offerte sur les villas du coteau depuis le fond de la prairie. Prairie, vaste espace libre à préserver pour des rassemblements festifs
Terrain du camping municipal actuel	L'avis majoritaire est celui d'un espace qui, même s'il est masqué par sa digue et sa haie, agit comme un élément de blocage (un verrou) au milieu de la basse vallée. Il bloque la vue vers la vallée. Au sein du camping, on est isolé : pas de vue sur la vallée et la mer.

Huîtrerie	Pour la majorité des acteurs : un bâti dégradé qui porte atteinte au paysage. Un obstacle visuel, un verrou paysager entre la mer et la basse vallée.
Quiberville : terrain de l'ancien camping	Un espace laissé à l'abandon, en friche qui donne une mauvaise image
Quiberville : entrée de ville urbaine	Ce qui est bien : une vue ponctuellement ouverte vers la vallée (au moins jusqu'à la haie de la prairie). Une voie à requalifier : mobilier urbain vieillissant (candélabres notamment), absence de trottoir... La perception du paysage alentour : le fait de ne pas voir la mer ne pose pas nécessairement problème, dans la mesure où la vue des cabines dans la perspective de la rue indique la présence de la mer.
Quiberville : entrée de ville non urbaine	Des actions devraient être conduites pour améliorer le traitement de cette (première) entrée de ville, qui donne à voir à la fois sur la vallée, mais aussi sur le coteau.
Longueil : le marais communal, le fond de vallée	Très bonne perception majoritairement (les vues vers l'église...)

## **Thématique "Vivre à proximité d'un fleuve côtier"**

### *Situation actuelle*

#### *Points négatifs*

Sur la partie amont du bassin versant : inondations régulières par ruissellement et manque d'actions d'ampleur pour les réduire, modalités d'assainissement et impact sur la baignade...

Dans la basse vallée : les remblais sauvages régulièrement déposés dans la vallée depuis 30 ans, qui augmentent la hauteur du sol et participent à l'augmentation des hauteurs d'eau lors des inondations.

#### *Points positifs*

La basse vallée est appréciée comme lieu de promenade, pour le plaisir de vivre au bord d'un fleuve côtier, le marais communal, la présence d'une faune et d'une flore diversifiées, la valorisation du site à travers des actions d'animation.

#### *Exposition et vulnérabilité des différents enjeux*

Il est rappelé au cours de cet atelier que le territoire est exposé à trois types de risques (ruissellement, débordement de la Saône, submersion marine), mais n'est pas préparé à une crise, malgré sa vulnérabilité croissante.

Alors que certains participants minimisaient la vulnérabilité des enjeux de la basse vallée, le risque de rupture de digue a été rappelé ; le camping et certains bungalows y étant directement exposés. Toutefois, le risque de rupture de digue est attendu en cas de grande marée, ce qui permettrait d'anticiper en partie un sinistre et d'évacuer les lieux en cas de risque, avec la nécessité d'améliorer les systèmes d'information et d'alerte.

Certains pensaient que les aménagements réalisés en amont, pour freiner et retenir l'eau, diminuaient significativement l'exposition des enjeux. Il a été utile de rappeler que ces aménagements seraient transparents pour un évènement majeur, leur capacité étant faible au regard des volumes en cas d'inondation.

Pour l'assemblée, les principaux enjeux exposés sont les habitations, les réseaux, la digue-route. Concernant cette dernière, les acteurs ont exprimé des interrogations sur sa gestion à venir, son état, et les moyens qui seront mis à disposition de la structure en charge de son entretien après transfert des compétences GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

#### *Avenir de la digue-route*

Les acteurs, notamment ceux ayant des responsabilités (élus et institutionnels) sont tous (ou au moins quasiment tous) convaincus qu'à plus ou moins long terme, il deviendra techniquement (ou au moins technico-économiquement) impossible de maintenir cet ouvrage de protection. Lorsqu'il exigera des interventions lourdes, le recul de la route est la solution qui s'imposera.

A court terme, même si *a priori* l'ouvrage ne présente pas de faiblesse majeure, la sécurité des personnes exige de considérer une rupture comme toujours possible (et donc de mettre en place des plans d'évacuation lors d'épisodes à risque).

Les « simples usagers » voient surtout dans la digue-route son côté « pratique » pour les déplacements. A défaut d'un projet alternatif « sûr et certain », ils restent sur l'idée que la digue constitue le moyen de protection contre la mer, même s'ils concèdent que cette protection doit être relativisée au vu des catastrophes récentes ou du recul des falaises.

#### *Besoins urgents d'intervention*

Les acteurs institutionnels et une partie des « simples usagers » sont convaincus qu'il faut « faire quelque chose rapidement » pour les inondations, après une période de blocage et d'inertie. Ces acteurs se sont également interrogés sur les enjeux situés en marge de la zone inondable : concernés, mais peu impactés. Quel avenir et quelle(s) mesure(s) pour ces enjeux ?

La problématique de la circulation piscicole n'est mise en avant que par les pêcheurs, mais les institutionnels et élus savent bien qu'il faut trouver une solution rapidement.

#### *Inquiétudes sur les scénarios d'ouvertures à la mer*

Une grande partie des craintes reposent sur une méconnaissance du dossier et fait écho pour l'essentiel aux multiples « bruits » (parfois contradictoires) qui ont pu circuler : une ouverture à 300 m, la mer qui remontera jusqu'à Longueil, les digues transformées en pistes cyclables qui traverseront les jardins, ou le port de plaisance pour ne citer que quelques exemples. Cette méconnaissance nourrit la peur de l'inconnu et du changement.

En amont, des difficultés évidentes de compréhension des solutions recherchées et du niveau de définition des études s'expriment ; c'est souvent le fonctionnement hydraulique de la basse vallée lui-même (mécanisme des inondations, notamment) qui n'est pas correctement perçu.



Toutefois, le fait que les risques naturels (maritimes et fluviaux) vis-à-vis des biens ne peuvent être gérés par des actions de protection ou de prévention que jusqu'à un certain niveau, semble acceptable par la plupart des participants.

Les acteurs ont également exprimé des interrogations sur l'évolution éventuelle du statut des parcelles en cas de modification du trait de côte et de la zone d'intrusion de l'eau de mer. Rattachement au domaine public maritime ? Quelle possibilité de pêcher ? En cas de création d'aménagements touristiques et d'accès à des observatoires : quel sera le statut de ces terrains ? Quelles conséquences sur l'évolution de la valeur immobilière ?

D'autres craintes ont été mentionnées : l'ouverture à la mer entraînerait la disparition du camping actuel, elle provoquerait des intrusions marines plus importantes et un risque de submersion accru.

### **Thématique "Activités économiques et développement durable de la basse-vallée"**

#### *Les contraintes et divergences à surmonter en préalable à toute stratégie sur ce thème*

Pour les élus en particulier, il n'est pas envisageable de concevoir un projet se traduisant par une suppression de la route sur la digue, sans avoir trouvé la solution pour créer un nouvel axe routier et ainsi garder la connexion entre Quiberville et Sainte-Marguerite-sur-Mer (en précisant que c'est surtout Quiberville qui serait pénalisée). Cette question a été reprise à quelques occasions sous différentes formes dont celle-ci : « Avant de faire venir les touristes, il faut être sûrs qu'ils puissent circuler [sous-entendu en voiture]. » ; toutefois, a été mentionné le fait qu'il existe nombre de communes littorales bretonnes dans lesquelles il faut marcher 500 m avant d'accéder à la mer.

Les règles d'urbanisme et la loi ALUR ont été mises en avant comme une contrainte importante : « On ne peut plus construire dans la vallée. Il serait souhaitable de pouvoir augmenter la population de façon raisonnable. ». Sur Sainte-Marguerite-sur-Mer, il n'y a plus que les dents creuses dans lesquelles on peut construire.

Dans un premier temps, les différences d'objectifs en matière de développement touristique ont été mises en avant. Longueuil attire un nombre limité de promeneurs et de randonneurs attirés par le patrimoine local ; ce type et ce niveau de fréquentation convient bien à ses habitants. Les communes littorales sont intéressées par un accroissement de la fréquentation touristique.

Au-delà de ces positions de principe, ces différences se sont atténuées lorsque la discussion a porté sur de points concrets.

#### *Les publics et les activités de loisirs*

Les participants se sont accordés sur un certain nombre de constats et d'orientations :

- Il faut rester sur une clientèle familiale, populaire au bon sens du terme, préserver une ambiance calme, pas de tourisme de masse, et offrir du qualitatif pour toutes les bourses.

- En une semaine, il y a beaucoup de choses à voir dans un rayon proche ; les touristes n'ont pas de raison de s'ennuyer. Toutefois l'information et les initiatives sont trop dispersées.
- La mise en réseau est indispensable : couplage avec le projet du phare d'Ailly, tirer parti de la véloroute, des chemins de randonnée...

L'attachement à la chasse privée et à la pêche a été réaffirmé ; venant justifier le travail que le Conservatoire du littoral fait avec les chasseurs ou avec l'ASA, dans le domaine de la pêche. La possibilité de développer la pêche en mer a été évoquée.

A plusieurs reprises, le marché de Sainte-Marguerite-sur-Mer le samedi matin a été présenté comme une opportunité tant d'attirer des touristes que d'écouler les productions locales.

Dans tous les cas, la complémentarité activités/hébergement est apparue comme essentielle.

### *Les possibilités d'hébergement et le remplacement/déplacement du camping*

La réflexion sur le camping s'est révélée très ouverte tant sur le type d'équipement, que sur sa localisation (plus ou moins, selon les interlocuteurs), ou sur le mode de gestion (en préservant les retombées financières pour Quiberville). La nécessité d'un nouvel « outil touristique », prenant en compte l'évolution de la clientèle, est partagée par tous, avec l'idée de faire du qualitatif.

« A 10 ans, un camping sera-t-il toujours une bonne idée ? Aujourd'hui, il compte 200 places, 100 à l'année, avec une fréquentation fidèle et vieillissante. Quiberville a besoin d'un nouvel outil touristique. De quel type et où ? A quel endroit est-on attractif ? Avec quel outil ? »

Le représentant du Comité Départemental du Tourisme (CDT) a confirmé ce diagnostic. Il relève l'expansion importante des solutions type camping ; seule offre à s'être développée. Toutefois, l'emplacement ne ne fait plus recettes ; en camping, la plupart des personnes veulent du mobile-home. Il faut prévoir de l'hébergement locatif. Dans l'hébergement locatif (VVF, petits chalets, mobile-homes, bungalows...), le CDT répond aujourd'hui à 95% de la demande. A Pourville, c'est plein en juillet et août.

La nouvelle offre doit être dans le qualitatif (3 ou 4 \*\*\*), avec un bon rapport qualité/prix. La présence d'une piscine paraît indispensable. Pour beaucoup, il ne faut pas s'adresser qu'à la population riche. Il faut faire du qualitatif pour toutes les bourses. Quiberville doit rester populaire dans le bon sens du terme.

La possibilité d'aménager un **parc résidentiel de loisir (PRL)**, dans la continuité de l'urbanisation, a été évoquée : ouverture à l'année, possibilité d'acquérir son emplacement, d'installer des chalets, des bungalows...

Face entre autres à la question sur la non-disponibilité du foncier, le développement de gîtes et chambres d'hôtes a été évoqué. Toutefois, des personnes qui ont des gîtes sur Longueil cherchent à les vendre et le CDT précise que l'offre de gîte est saturée.

*Les atouts liés à la présence des milieux naturels*

Il y a un accord large sur le fait que la qualité des milieux naturels est un atout. Le tourisme de nature, un créneau. Les milieux humides, sont la seule particularité du territoire ; il faut la valoriser. Ont été évoqués : l'observation et la photo d'oiseaux et de poissons ; le centre de réadaptation des oiseaux de mer (abandonné car les oiseaux se faisaient trop tirer dessus). Toutefois, les problèmes de qualité de l'eau ont été rappelés.

Ont été mis en avant l'aspect tranquille, un site attractif dans un cadre maîtrisé.

*L'image de marque et la stratégie marketing de la basse vallée*

Dans les constats de départ, ont été regrettés : la communication très segmentée et l'absence de vision globale ; le manque de coordination.

Il faut prévoir une offre globale, jouer de la complémentarité activités/hébergement, affirmer une identité, jouer sur la mise en réseau au-delà de la vallée. Le bassin versant est identifié comme pôle touristique. Il faut éviter la dispersion des initiatives, renforcer la communication.

Il faut se positionner d'un point de vue marketing dans l'ensemble allant de l'Estuaire de la Seine à la vallée de la Somme, avec un positionnement très fort sur le patrimoine naturel et culturel, la dimension scientifique.

La clientèle est attirée par le tourisme de nature, mais il faut développer les animations, les activités, et déjà mieux faire connaître celles qui existent. Exemple de la Fête de la Saône et de la Vienne qui existe depuis 8 ans et attire vraiment du monde depuis 3 ans.

L'intérêt du GR traversant Longueil, des itinéraires de randonnée terroir de Caux est affirmé. Depuis 2 - 3 ans, il y a plein de monde. C'est un moyen de communication pour les agriculteurs, pour faire connaître la commune. Les promeneurs sont plein de curiosité, ils ont besoin de connaître le patrimoine local.

*L'agriculture, la pêche et les productions locales*

A maintes reprises, les participants ont affirmé leur attachement très fort aux activités et acteurs existants. Avant même de parler de nouvelles activités, il est important de s'assurer que ces acteurs développent leur activité.

Concernant le développement de la vente directe, il faudrait pouvoir valoriser les produits agricoles dans un rayon de 10 - 15 km, pas seulement ceux de la basse vallée. Mais, est mis en avant le fait que c'est une culture et un choix d'entreprise que l'on ne peut pas imposer à l'agriculteur.

Interrogation ouverte sur les produits existants à valoriser, les nouveaux à développer (salicorne...). Combiner produits de la terre et de la mer : vente de pêche, huître de Veules, un peu de viande et de légumes...

L'huîtrerie est le seul équipement de ce type sur tout le territoire, à part Saint-Aubin-sur-Mer. Les atouts et l'intérêt de la remettre en activité sont mis en avant : plus de surface ici pour la

culture d'huitre dans la mer qu'à Veules ; les huitres partent à la Pointe d'Agon pour être épurées, car il n'y a pas de bassin d'épuration ici. Mais la décision est liée à la politique du comité régional de conchyliculture. Le site est de toute façon intéressant pour relancer une huîtrerie ou développer autre chose.

Il serait nécessaire de faire en sorte que le marché à Sainte-Marguerite-sur-Mer le samedi matin soit un lieu de valorisation des produits du terroir, peu de commerces étant présents aujourd'hui. Un lieu combinant site d'interprétation, vitrine du territoire pour les artisans et producteurs locaux pourrait être prévu.

L'atelier s'est achevé vers 17h, mais les échanges se sont prolongés entre certains participants durant la fin d'après-midi.